

Travailler en binôme dans une classe maternelle bilingue

1	<p>Une base de travail commune : les Programmes de 2008</p> <p>La rédaction des progressions et des programmations périodiques doit être faite en concertation par les enseignants de français et d'allemand.</p> <p>Les programmations périodiques se fondent généralement sur des progressions communes à l'école de façon à ce qu'il n'y ai pas de disparités entre des classes « monolingues » et « bilingues ».</p> <p>Chacun des deux enseignants disposera des programmations périodiques pour chaque langue.</p> <p>A la fin de chaque période, un bilan sera effectué afin procéder aux ajustements nécessaires pour la période suivante.</p>
2	<p>Les grands domaines d'apprentissage</p> <p>Tous les domaines sont travaillés dans les deux langues.</p> <p>En revanche, les compétences à travailler dans les différents domaines seront réparties avec pertinence entre les deux enseignants. En effet, ils ne disposent pas du temps nécessaire pour tout aborder.</p> <p>Certaines compétences devront néanmoins être abordées d'abord en français avant leur transfert en langue allemande (ex. phonologie, graphisme...). Pour d'autres compétences, il est important que le lexique soit connu et maîtrisé dans les deux langues (ex. Positions spatiales...)</p> <p>A la fin de chaque période, un bilan sera effectué afin procéder aux ajustements nécessaires pour la période suivante.</p>
3	<p>Un domaine à part : s'appropriier le langage</p> <p>Les niveaux de compétences visés diffèrent d'une langue à l'autre. En conséquence, chaque enseignant établira une progression spécifique à sa langue d'enseignement.</p>
4	<p>Des projets différents, des projets communs ou parallèles</p> <p>D'une manière générale, les projets sont différents d'une langue à l'autre mais ils sont toujours en relation avec le projet d'école qui est plus global.</p> <p>Des projets communs doivent être encouragés plusieurs fois par an. A partir d'une entrée différente, les deux enseignants conduiront leurs élèves vers aboutissement identique.</p> <p>Certains projets peuvent aussi être conduits de façon parallèle avec une entrée et un aboutissement différents autour d'un sujet identique. Le rôle des enseignants sera de faire des liens avec le projet dans l'autre langue.</p>
5	<p>L'organisation de la classe</p> <p>L'organisation de la classe doit être concertée.</p> <p>Elle doit se fonder sur un emploi du temps commun qui permettra aux élèves de prendre des repères temporels.</p>

	Les habitudes et les règles de vie sont souvent mises en place en langue française puis relayées en langue allemande. Dans tous les cas elles doivent être communes.
6	<p>La présentation des travaux</p> <p>La présentation des travaux des élèves doit être cohérente (prénom, date...) Le domaine et la compétence travaillés seront rédigés en français. En revanche, la consigne sera rédigée dans la langue de travail.</p>
7	<p>Des outils communs pour les élèves</p> <p>Le classement des travaux des élèves se fera par domaines et non par langue afin d'appuyer la notion de travail concerté. Le cahier de vie, le cahier de chant et de comptines seront également communs aux deux langues. Les différentes traces écrites sont identifiables par la langue dans laquelle elles sont rédigées.</p>
8	<p>L'évaluation</p> <p>Hormis les spécificités propres à la langue allemande, les items du livret scolaire seront communs à tous les élèves de l'école (« monolingues et bilingues ») en fonction de leur niveau. Chaque enseignant évalue les compétences qu'il a travaillées avec les élèves. Quelques compétences particulières ayant trait au domaine du « Devenir élève » ou à « Echanger, s'exprimer » seront évaluées de manière conjointe.</p>